

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **92 (1956)**

Heft 42

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE:

PARTIE CORPORATIVE: *Nécrologie: Ch. Grec. — Le congrès de la C.M.O.P.E. (suite). — Vaud: Une enquête du D.I.P. — La question des remplacements. — Rapports à présenter à l'assemblée des délégués. — Commission de la projection fixe. — Une retraite à Genève. — Procès-verbal de l'assemblée ordinaire des délégués. — Genève: U.I.G.-U.A.E.E. — Fête de l'Escalade. — Neuchâtel: Pour la Hongrie. — Parmi nous. — Jura bernois: Commission jurassienne des cours de perfectionnement.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE: *J. P. Guignet: Entretiens coopératifs de Chexbres. — Examens civiques des recrues. — Erratum. — La poésie de la semaine: Pour Noël. — Japon 1953.*

Partie corporative

NÉCROLOGIE : CH. GREC

C'est avec un vif chagrin que nous avons appris le décès de notre collègue et ami Charles Grec qui passa la plus grande partie de sa carrière d'instituteur à Vevey et fut rédacteur au *Bulletin de la Société pédagogique romande* de 1931 à 1946. Ayant pris sa retraite il y a une dizaine d'années, il s'était retiré un peu à l'écart quand il eut abandonné le Bulletin et il vivait en philosophe, continuant à travailler.

En évoquant la figure de Grec, on ne peut s'empêcher de revivre toute une époque de notre vie corporative, époque singulièrement importante puisqu'elle vit la transformation complète de l'esprit de nos associations ; jusqu'à la guerre de 1914-1918, elles avaient surtout le caractère d'« amicales », extrêmement respectueuses du pouvoir, et qui, lorsqu'elles s'occupaient des traitements, montraient une timidité craintive, embarrassée de scrupules ; nos collègues d'autrefois pensaient avant tout à la dignité que leur conférait leur fonction et ils préféraient dissimuler leur misère plutôt que d'être assimilés à des syndicats revendicatifs. Le mot de misère n'est pas trop fort car la hausse des prix consécutive à la guerre avait mis les traitements fixes en général et les instituteurs — surtout les jeunes — en particulier dans une situation tragique.

Grec fut un de ceux qui comprirent que, devant des circonstances aussi graves, il fallait employer un langage et des moyens nouveaux. Avec un beau courage, — il en fallait beaucoup, alors — il se lança dans la lutte, et, devenu président de la S.P.V., il abattit un travail énorme et osa parler avec fermeté, soutenu par une équipe de collègues qui partageaient ses idées et ses espoirs. Ce fut très dur, mais le mouvement était lancé et la S.P.V. était engagée dans une voie nouvelle que, depuis, elle a continué à suivre.

Je laisse à un collègue mieux informé le soin de nous rappeler le détail de l'activité de Grec au sein du corps enseignant vaudois. Mais je voudrais lui rendre un hommage amical et chaleureux pour tout ce qu'il a accompli comme rédacteur au *Bulletin*. Il y succédait à Alb. Ro-chat, qui devenait le rédacteur de l'*Educateur*. La situation du journal

n'était pas très assurée ; il avait changé plusieurs fois de forme et si, en 1932, l'abonnement avait été rendu obligatoire aussi bien pour le *Bulletin* que pour l'*Educateur*, la partie corporative était loin d'être admise par tous et, parmi ceux qui l'avaient acceptée, il subsistait pas mal de méfiance.

Dès le début de ses fonctions, Grec sut faire preuve de beaucoup de doigté ; il sut faire vivre sous un même toit quatre locataires plutôt turbulents, souvent jaloux, et, petit à petit, le *Bulletin* dans sa forme actuelle acquit droit de cité dans toutes les sections ; bien mieux, celles-ci apprirent à se servir du nouveau journal et, grâce au travail intelligent et acharné de son rédacteur, il put devenir le porte-parole écouté de l'ensemble du corps enseignant romand.

Grec jouissait d'une santé robuste et sa puissance de travail était incomparable ; il se tenait au courant de tout ce qui pouvait intéresser la défense et illustration des instituteurs et, soit par la parole, soit par la plume, il exposait ce qu'il pensait être juste et il discutait avec ténacité pour le faire triompher ; il avait un tempérament combattif et sa réplique était vive, mais il savait atténuer la rigueur de ses interventions par beaucoup de bonne humeur et d'esprit.

Dans de nombreuses directions, Grec a œuvré avec efficacité ; il avait le culte de l'amitié, et, s'il n'eut pas que des amis, ses adversaires mêmes lui accordaient leur estime.

Maintenant, Grec s'en est allé ; il emporte avec lui le sentiment de reconnaissance émue de tous les éducateurs romands pour le dévouement qu'il a montré tout au long de sa carrière à la cause des éducateurs, pour le labeur écrasant qu'il a fourni en faveur de tous ses collègues et pour le courage qu'il a toujours affirmé à défendre ses convictions.

Au nom de tous les membres de la S.P.R. je présente à la famille de Ch. Grec, l'expression de notre plus profonde sympathie.

G. W.

LE CONGRÈS DE LA C.M.O.P.E.

(suite)

Manille, août 1956

Si la C.M.O.P.E. a, au cours des années, perfectionné ses méthodes de travail lorsqu'il s'agit d'aborder le thème principal de ses études, elle possède une tradition moins remarquable : celle de consacrer beaucoup trop de temps à des discussions sur les statuts et règlements, ou sur des règles de procédure. Cette année, elle n'a pas manqué de sacrifier plusieurs heures à des discussions de cette sorte, discussions qui sont toujours tendues et pénibles.

Il s'agissait de la position de la C.M.O.P.E. vis-à-vis du *Comité d'Entente*. Celui-ci est né en 1946 et son but était, devant l'impossibilité de grouper tous les enseignants du monde dans une seule organisation, d'établir des rapports de collaboration entre toutes les fédérations internationales existantes qui voudraient bien s'y rallier. Après bien des expériences, ce *Comité d'Entente* réunit les représentants de la F.I.A.I., de la F.I.P.E.S.O. et de la F.I.S.E. (Fédération internationale syndicale de l'En-

seignement). Malgré les idéologies différentes, ce comité a réussi, sur le plan strictement professionnel, à faire du travail efficace, grâce à son secrétaire général M. Hombourger (France) qui n'a ménagé pour cela ni son temps, ni sa peine.

De plus, le Comité d'Entente a réussi à exercer son influence et à faire entendre la voix du corps enseignant devant les institutions internationales : UNESCO, O.I.T. et B.I.E.

Lorsque la Confédération fut fondée, un additif à ses statuts prévoyait son entrée au Comité d'Entente où elle remplacerait le F.I.A.I. et la F.I.P.E.S.O., mais l'additif ne fut jamais réalisé, et l'an dernier, à Istanbul, le Bureau exécutif de la Confédération reçut mandat d'entrer en relations avec le Comité d'Entente pour examiner en commun une formule satisfaisante. Le contact fut pris, mais il aurait fallu poursuivre l'étude.

Cette année, le Bureau exécutif proposait au Congrès de continuer les pourparlers, mais sur une proposition du délégué de Ceylan, la discussion sur ce sujet fut rouverte qui se termina par le vote d'une motion : le Bureau devait entrer en contact avec la F.I.S.E. directement, sans passer par le Comité d'Entente et le vœu était émis que F.I.A.I. et F.I.P.E.S.O. quittent le comité.

Le prochain congrès de la F.I.A.I. aura à décider l'attitude de notre fédération à propos de cette motion, mais, pour ma part, j'estime que son acceptation fut une erreur, grosse de conséquences.

Disons aussi qu'une fois encore, la traduction fut insuffisante, en tout cas pour une discussion aussi serrée que celle qui intervint, et on ne sousestimera jamais assez, pour un congrès international, l'importance du rôle des traducteurs.

×

Nos collègues philippins avaient préparé avec un soin jamais en défaut toutes les manifestations du congrès lui-même ; mais ils étaient trop désireux de laisser une bonne impression à leurs hôtes pour ne pas avoir prévu avec autant de sollicitude les distractions qu'ils leur offraient. A trois reprises, nous fûmes conviés à des soirées de musique et de danses folkloriques, danses animées et colorées, notamment la *danse des bambous*, sur un rythme à trois temps, dont nous pûmes comparer les interprétations. La réception offerte par le président de la République fut extrêmement cordiale et n'eut rien de compassé.

Nous fûmes aussi reçus dans plusieurs écoles — juillet et août ne sont pas aux Philippines la période des vacances — et je dois dire que nous eûmes beaucoup de plaisir à nous trouver au milieu des foules d'élèves, garçons et filles, qui nous accueillirent avec des ovations très sympathiques et le personnel enseignant fut partout de la plus grande amabilité.

Enfin, une excursion de deux jours, à Baguio, nous permit de connaître mieux le pays et ses habitants, rizières et travailleurs des champs, villages cachés derrière et sous les bananiers et les palmiers, maisons typiques couvertes de chaume et juchées sur pilotis, écoles de campagne, toutes bâties sur le même style et qui enseignent aux enfants et aux

adultes, avec le rudiment, les principes élémentaires de l'hygiène comme l'utilisation des outils agricoles. C'est vraiment l'école de la communauté, et si certains efforts ne sont pas exempts d'un peu de naïveté, on ne peut qu'admirer la foi de ces gens qui se considèrent comme des pionniers d'un monde meilleur.

Et dans chaque village, à chaque arrêt, à chaque visite d'écoles, enfants, corps enseignant, mais aussi parents et population ne pouvaient assez témoigner de marques de sympathie à ces visiteurs venus de loin et dont le séjour au milieu d'eux était si court.

Je ne puis qu'adresser à tous ces amis lointains une pensée de gratitude, non seulement pour l'amabilité et la somptuosité de leur accueil, pour la bonne grâce qu'ils ont mise à nous recevoir, pour toutes les attentions dont ils nous ont comblés, mais aussi pour la franchise avec laquelle ils nous ont exposé leurs problèmes, pour la netteté qu'ils ont apportée dans les réponses à nos innombrables questions, pour la documentation qu'ils avaient rassemblée et qu'ils nous ont offerte et qui nous a permis de comprendre la situation de ce pays au milliers d'îles, dévasté par la guerre, retardé dans son évolution, mais qui cherche avec tant de ferveur sa voie vers l'avenir.

G. W.

VAUD

UNE ENQUÊTE DU D.I.P.

Plusieurs collègues ont interpellé l'un ou l'autre membre du Comité S.P.V. en lui demandant ce qu'il savait d'une enquête actuellement menée par le Département de l'Instruction publique et des cultes concernant l'enseignement primaire. Les réponses données ont été très vagues et pour cause... Certes, le Comité central savait que quelque chose se préparait dans l'ombre. Un collègue au moins faisait partie de la commission qui a mis au point le questionnaire. Cependant nous n'avons pas été officiellement tenus au courant et ignorions surtout **quand** cette enquête serait lancée. Nous avons donc été aussi surpris que vous d'apprendre que les « questionnaires » étaient partis. Ils s'adressent — paraît-il — à tous les milieux sauf au corps enseignant, ce que l'on peut comprendre sans peine, encore faut-il nous le dire. Cette enquête ressemble à celles qui furent menées à Montreux et à Genève, mais elle serait cependant différente sur plus d'un point. Nous ne pouvons en dire plus pour l'instant. Le corps enseignant sera, — nous dit-on — mis au courant plus tard. Alors, attendons ! en espérant qu'il sortira quelque chose de constructif de l'action en cours.

Comité central

LA QUESTION DES REMPLACEMENTS

On est inquiet ! (dirait Gilles). Ici ou là, en effet, des membres du corps enseignant et des autorités locales se sont emus en constatant que l'on envoyait en remplacements des jeunes gens de la classe rapide qui n'ont reçu encore aucune formation pédagogique.

Disons d'emblée que la situation actuelle est si exceptionnelle qu'il n'existe **malheureusement pas de bonne solution**. Les jeunes gens de la

classe garçons qui doivent obtenir leur brevet au printemps 1957 ont reçu depuis plusieurs mois une formation pédagogique accélérée aussi complète que possible ; ils ont subi des examens cet automne et sont en fonctions dans le canton depuis le 1er novembre. Il n'en a pas été de même pour la classe de jeunes-filles et l'on a pas voulu les envoyer, insuffisamment préparées, tenir des classes parfois difficiles ou chargées. Mais — me direz-vous — on envoie bien des élèves de la classe rapide qui n'ont encore reçu aucune leçon de pédagogie, ni théorique, ni pratique ! En effet, et l'on comprend très bien une telle réaction. Voyons d'un peu plus près ce qu'il en est. Ces jeunes-gens (de la classe rapide) sont partis dans le canton parce qu'il fallait à tout prix que les classes soient tenues cet hiver. N'ayant aucun brevet, il n'est pas question pour eux d'être nommés au printemps ; ils commencent par la pratique, sous la surveillance des inspecteurs et il n'est pas du tout certain qu'ils obtiendront ensuite leur brevet. N'y eut-il pas cet automne autant d'échecs que de réussites : sur 22 élèves, 11 brevets délivrés.

Encore une fois, si la solution choisie n'est pas parfaite, c'est qu'il n'y en a pas de parfaite. L'E.N. n'est aucunement responsable des jeunes-gens qu'elle n'a pas formés. Ceux-ci reviendront ensuite sur les bancs de l'école et cèderont la place à ceux et celles qui auront obtenu régulièrement leur brevet.

E. B.

« RAPPORTS » A PRÉSENTER A L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS

Notre « Congrès » S.P.V. ayant lieu le 26 janvier (soit une semaine plus tôt que de coutume) et les vacances de Nouvel-An faisant tomber deux numéros de l'Éducateur, nous demandons à tous **les présidents des Commissions permanentes ou extraordinaires** de la S.P.V. ainsi qu'à **nos délégués dans tous les organismes officiels ou non** de nous envoyer sans retard leur « **rapport annuel** ». Le « Bulletin » publiera ceux-ci déjà en décembre, au fur et à mesure qu'ils arriveront au bulletinier. Merci d'avance.

E. B.

COMMISSION DE LA PROJECTION FIXE

Séance **samedi 8 décembre 1956, à 14 h. 15. Ancienne Ecole professionnelle, Rue de La Tour, Lausanne.**

Rappel. — Assemblée annuelle de la **Guilde de travail**, cet après-midi, à 14 h. 30 au Foyer du Théâtre, Lausanne. (voir « Bulletin » du 17 nov.)

UNE RETRAITE A CONCISE

Mercredi 31 octobre, Concise fêtait Mme Debétaz-Roulet. Enfant du village, elle y enseigna pendant 35 ans.

La cérémonie du matin, en présence de M. M. Ray, inspecteur, des membres de la Commission scolaire et des enfants des trois classes, fut simple et émouvante.

Le soir, au cours d'un plantureux repas, M. le syndic Cousin dit une fois encore la reconnaissance de la Municipalité et de tout le village à

celle qui a éduqué et instruit deux générations, et lui offrit un magnifique cadeau.

Pour nous, ses collègues, nous savons que Mme Debétaz ne se retire qu'à demi, qu'elle sera toujours prête à nous faire sentir sa solidarité, à nous aider de son enthousiasme et de son expérience.

Pour ce précieux trésor, nous vous disons encore merci Madame Debétaz, et que votre nouvelle vie soit belle et heureuse.

A. D.

PROCÈS-VERBAL

de l'assemblée ordinaire des délégués du samedi 21 janvier 1956

(suite)

14. Rapport sur l'activité du groupe de travail de la S.P.V.

Genton fait une remarque qui ne pouvait figurer dans son rapport. La revision du programme primaire d'arithmétique a été entreprise pour que l'on soit prêt lors de l'élaboration d'un nouveau manuel d'arithmétique, le manuel actuel étant à fin d'édition.

Gfeller : Pourrait-on demander que nous soyons consultés avant l'élaboration d'un manuel ?

Genton. Lors de la séance de janvier 1955 de la Commission consultative, M. Oguey avait dit que les membres de la commission verraient l'avant-projet du livre d'arithmétique primaire.

Mivelaz. Il faut demander que les membres du corps enseignant soient intéressés à l'élaboration des manuels.

Roulin signale qu'une commission a été désignée pour l'élaboration d'un nouveau manuel d'arithmétique pour les classes primaires-supérieures. Il ne devrait donc pas y avoir deux poids et deux mesures.

Gfeller donne un argument qui pourrait nous être utile : les secondaires sont beaucoup plus libres en ce qui concerne les manuels.

Mivelaz ajoute qu'il n'y a pas d'inspecteurs dans l'enseignement secondaire.

Genton : Dans l'enseignement secondaire, les manuels sont recommandés et non imposés.

P. Rousseil demande où en est l'élaboration du nouveau « Chante Jeunesse ».

Marguerat membre de la commission du nouveau « Chante Jeunesse », répond que l'élaboration du manuel est en bonne voie, que la commission a déjà proposé la suppression d'un certain nombre de chœurs, qu'une sous-commission est chargée de proposer de nouveaux chœurs. Tous les collègues pouvaient adresser des propositions au D.I.P. jusqu'au 30 novembre 1955.

Le rapport est adopté.

15. Rapport sur l'activité de la Commission de la Croix-Rouge de la jeunesse.

Joost est heureux de constater l'attitude favorable du D.I.P., à l'égard de l'activité de la Croix-Rouge. Mlle Jacot-Descombes, inspectrice, a demandé l'aide de la commission pour l'organisation d'un cours de soins au foyer qui sera donné aux maîtresses ménagères. Le Comité central a

demandé qu'un cours de premiers soins soit donné à l'ensemble du corps enseignant. La commission a vu 15 sections S.P.V. 12 classes ont fait des échanges. Joost donne quelques précisions sur des échanges avec la Bavière qui auront lieu en juillet et août 1956. La commission en pleine période expérimentale aimerait resserrer les liens avec les différentes associations.

Le rapport est adopté.

16. Rapport sur l'activité de la Commission de presse (Campiche).

Regamey conteste le compte rendu de l'assemblée des délégués et demande qu'on y soit plus exact.

Campiche n'y est pour rien. L'article en question a probablement été écrit avant que la séance ait lieu. *Campiche* remercie les collègues qui écrivent des articles sur l'école.

Reymond demande si la commission pense répondre à un article contre le corps enseignant paru à Genève.

Campiche répond que le droit de réponse est admis dans peu de cantons. Genève ne l'a pas.

Rousseil signale un article de la « Terre vaudoise » qui ne nous ménage pas, signé Daniel Fleury, Cheseaux s/Lausanne.

Campiche déclare que la Commission de presse sait répondre mais elle sait aussi hausser les épaules.

Meister dit qu'il y a aussi dans la « Terre vaudoise » des articles favorables à l'école, par exemple « Le carnet du papa ».

Le rapport est adopté.

17. Rapport sur l'activité de la Commission pour l'étude des assurances (Clavel).

Le Président donne quelques éclaircissements. Répondant au vœu des délégués et de la section d'Orbe, le Comité central a demandé un avis de droit déterminant le bénéficiaire des indemnités journalières pour un fonctionnaire. Cet avis nous est favorable. L'enseignement primaire et l'Office du personnel ont un autre avis de droit qui s'oppose à notre point de vue. L'instituteur malade qui touche son traitement et dont la commune paie le remplaçant a-t-il le droit de toucher une indemnité journalière de son assurance ? C'est là une question d'ordre financier et d'ordre moral. Que les collègues en difficulté demandent l'appui du Comité central. Le contrat d'assurance est une question personnelle. Chacun doit prendre ses responsabilités. En ce qui concerne les accidents professionnels, l'article 57 du statut nous met à l'abri.

Chapuis a eu un accident professionnel qui a été réglé à son entière satisfaction. Il n'avait pas dû manquer l'école.

Le Président : L'assurance paie toujours l'indemnité. Le problème est de savoir si une commune a le droit de revendiquer tout ou partie de cette indemnité

Cornamusaz a eu un accident non-professionnel. La commune lui a demandé l'indemnité. Il a expliqué la question au syndic qui a admis son point de vue.

Jaquier dit que la collectivité-accidents de la S.P.V. a versé Fr. 5 200.— d'indemnités journalières. Aucune autorité communale n'a réclamé.

Adopté.

18. Rapport du secrétaire-caissier de la Collectivité S.P.V. de la Société vaudoise de secours mutuels (Petit).

Adopté sans discussion.

19. Rapport du secrétaire-caissier de la Collectivité S.P.V. de la Mutuelle vaudoise (accidents) (Jaquier).

Reymond demande si les assurés touchent une ristourne.

Jaquier répond que les assurés ne sont pas membres. C'est donc la S.P.V. qui touche les bénéfiques, environ 100.— francs par année.

Jaquier termine en remerciant le Comité central.

Le rapport est adopté.

19 bis. Rapport du délégué S.P.V. à la Commission disciplinaire (Viret).

Adopté sans discussion.

20. Communications et propositions du Comité central.

Election des délégués vaudois à la S.P.R.

Daniel Vuille est ajouté à la liste des candidats, sur demande de la section de Moudon.

Le Président donne connaissance de différents modes d'élection et de celui qui a été retenu après étude par le Comité central : envoi d'une liste à tous les membres de la S.P.V. avec enveloppe-réponse, port payé. Ce mode de faire, quoique coûteux, paraît le plus juste.

Après discussion à laquelle prennent part : Viénet, Barbey, Cornamusaz, Meister, Joost, Baudraz, J.-P. Rochat, Allaz, Mivelaz, Goy, Grobéty, Pasche, l'Assemblée décide de faire confiance au Comité central pour organiser l'élection des délégués à la S.P.R.

Sont réadmis dans la S.P.V. par l'Assemblée des délégués :

Mme Maulaz-Benet, Violette, Ste-Croix

Mme Barblan-Ethenoz, Cécile, Lausanne

Mme Eschmann-Barmaverain, Marcelle, Lausanne

M. Guignard, Paul, Pully

M. Knuchel, Charly, Lausanne (maître de gymnastique)

Mme Corthésy-Diserens, Hélène, Goumoens-la-Ville

Mme Aviolat-Parisod, Irma, Crissier

Mme Deppierraz-Chapuis, Eliane, Lausanne

Mme Rochat-Cuérel, Irène, Rolle

Mme Schwab-Lambercy, Denise, Begnins

Deux cas sont en suspens.

Le Président informe que la carte de banquet de l'Assemblée générale coûtera, comme l'année passée, fr. 14.— tout compris.

Le Caissier signale qu'il manque encore des fiches et remercie les présidents de sections ponctuels.

Modification partielle des statuts de la section de Moudon.

Sur préavis favorable du Comité central, l'Assemblée des délégués accepte cette modification.

Réception de collègues russes en Suisse.

Le Président informe que le Comité central de la S.P.V. a reçu une demande de la S.P.R. : la S.P.V. serait-elle disposée à subsidier un séjour en Suisse de collègues russes. Il n'a pas été proposé de montant.

Baudraz pense qu'on a tout à gagner des contacts pris avec des collègues qui viennent d'ailleurs et même de l'autre côté du rideau de fer.

Cornamusaz aimerait savoir par qui les collègues suisses ont été invités lors de leur séjour en Russie, qui les a désignés, et qui a payé.

Chabloz répond qu'ils ont été invités par le Syndicat des enseignants qui a payé le séjour. Les participants ont été désignés par le collègue Crot. Les participants à ce séjour en Russie seraient disposés à participer aux frais de la réception en Suisse de collègues russes.

Regamey rappelle le grand profit retiré du voyage en Russie.

Roulin trouve qu'il serait regrettable de manquer l'occasion.

Ehinger ajoute qu'il s'agit d'une mesure de réciprocité.

Viénet pense qu'on pourrait demander à l'Etat une contribution.

Baudraz pense qu'il n'y faut pas trop compter.

Mivelaz rappelle que les secondaires ont aussi participé au voyage en Russie.

Le Président le signalera à la S.P.R.

L'Assemblée est en principe d'accord de subsidier un séjour de collègues russes en Suisse.

21. Propositions des sections.

P. Rochat est chargé par la section d'Orbe de proposer qu'une aide soit accordée à l'Etablissement des Mûriers analogue à celle que la S.P.V. accorde à l'Ecole Pestalozzi.

Pécoud au nom de la section de Grandson appuie cette proposition.

Le Président rappelle que la secrétaire du Comité central, Mlle Cornioley, fait partie du comité des Mûriers.

L'Assemblée accueille favorablement cette proposition et charge le Comité central d'en faire une étude.

Baudraz désire qu'une étude soit faite (sur le plan cantonal) concernant les stagiaires par des questionnaires adressés aux collègues.

L'Assemblée charge le Comité central de cette étude.

La section d'Avenches s'inquiète de peu de postulations dans les sections éloignées. Elle propose une étude du problème par les sections excentriques qui aboutirait au Comité central.

22. Propositions individuelles.

Nicole propose de décerner le titre de membre d'honneur de la S.P.V. à MM. Hermann Lang, Robert Mermoud, Carlo Hemmerling et Géo Blanc.

J. P. Rochat pense qu'il faut se montrer très prudent dans l'attribution de ce titre.

Pasche rappelle que nos statuts exigent un délai de 6 mois avant qu'une décision soit prise.

Nicole, c'est son idée, pense qu'il serait dommage de manquer l'occasion à la suite de la brillante réussite de la Fête des Vignerons.

Barbey aimerait connaître les attaches de ces candidats avec la S.P.V.

Mivelaz rappelle que MM. Lang, Mermoud et Blanc ont été membres de la S.P.V.

Born ajoute que Mermoud a été membre du bureau de l'assemblée générale.

Gfeller conseille de bien étudier la question.

Pasche propose qu'une étude soit faite.

L'Assemblée adopte la proposition de *Pasche*.

Gfeller propose une augmentation des indemnités au Comité central en les portant à 200 % de ce qu'elles étaient en 1939 avec effet rétroactif au 1er janvier 1955. (Applaudissements.)

Pasche signale que c'est du ressort de l'Assemblée générale.

Gfeller le proposera à l'Assemblée générale.

Meister propose que cette demande soit faite au nom de l'Assemblée des délégués.

Yersin signale l'article du bulletin officiel concernant les cours de répétition et les demandes de dispenses et propose que le Comité central adresse une protestation au D.I.P.

Une discussion assez touffue s'engage à ce sujet, à laquelle prennent part *Reymond*, *Viénet*, *Cornamusaz*, *Mingard*, *Hagin*, *Piot*, *Nicod*, *Gfeller*, *Meister*, *Bonzon*, *Allaz*, désapprouvant en général l'article du bulletin officiel.

Yersin demande que cette question soit soumise à l'Assemblée générale.

L'Assemblée repousse cette demande par 14 voix contre 7.

Yersin demande alors que l'Assemblée des délégués proteste contre l'article incriminé et charge le Comité central d'intervenir.

L'Assemblée charge le Comité central d'écrire une lettre de protestation au Département de l'Instruction publique avec copie au Département militaire.

Le Président remercie l'Assemblée de son attention et de l'intérêt qu'elle a manifesté au cours de cette longue séance, qui est levée à 18 h. 40.

Résumé conforme au procès-verbal rédigé par *Alf. Marguerat*.

E. B.

GENÈVE

U.I.G. — U.A.E.E.

Les membres des trois Unions sont convoqués pour le **mercredi 5 décembre** à 17 heures, à l'aula de l'École de la rue Necker.

Conférence de **M. R. Jotterand**, directeur de l'enseignement primaire, sur

Bergson et l'éducation.

FÊTE DE L'ESCALADE

Rendez-vous le **mercredi 5 décembre** à 19 h. 30, **Hôtel de Genève**, place de la Navigation.

Tous à l'assaut de la marmite !

Voici son contenu : Consommé aux pâtes - Croûte aux champignons - Rôti de veau Primeurs - Pommes mousseline - Salade - Vacherin glacé.

(5 fr. - service et vin non compris).

Au cours de la soirée, le groupe des jeunes — « qui ne manque ni d'idées, ni de désirs » — présentera quelques divertissements.

Bien qu'il possède des éléments au talent indiscutable, ce groupe, pris de court par le Comité de l'U.I.G. qui a réussi le tour de force de le placer sur cette échelle branlante, vous prie d'apporter avec vous : Un estomac creux, et au cas où notre Escalade ressemblerait à la « cacade » de Brunaulieu et notre sourire à celui du duc après son exploit : un cœur plein de bonne humeur et un inébranlable sourire.

P.-S. — N'oubliez pas de chausser vos escarpins car... on dansera.

Le duc d'Albigny et sa cour.

U. I. G. — U. A. E. E.

Les trois comités de l'U.I.G. rappellent à leurs membres qu'une rencontre amicale a lieu chaque vendredi, au Mirador, rue du Mont-Blanc, de 17 à 18 heures.

NEUCHATEL

POUR LA HONGRIE

L'Union syndicale suisse a organisé une collecte parmi les membres de toutes les associations syndicales du pays. Cette collecte atteindra donc tous nos membres. Le Comité local de l'U.S.S. avait déjà pris les devants au Locle où la souscription auprès du Corps enseignant primaire s'est montée à 425 francs.

W. G.

PARMI NOUS

Départs : Deux institutrices quitteront l'enseignement, à Travers, à la fin de l'année civile : Mlle Elisabeth Béguin pour cause de maladie, Mlle Murielle Leu pour se marier. Nous faisons nos vœux les meilleurs : à la première pour une sérieuse amélioration de sa santé de façon qu'elle puisse jouir d'une longue et douce retraite ; à la seconde de bonheur sans mélange...

Recrue : Cordiale bienvenue à M. Gaston Cuhe, instituteur aux Entre-Deux-Monts (Sagne) qui vient d'entrer dans la SPN—VPOD, section de La Chaux-de-Fonds.

W. G.

JURA BERNOIS

COMMISSION JURASSIENNE DES COURS DE PERFECTIONNEMENT

La Commission jurassienne des cours de perfectionnement invite le corps enseignant des écoles primaires à participer aux cours suivants :

1. *La projection fixe à l'école*, cours destiné seulement au corps enseignant du degré inférieur :
2. *Démonstration d'instruments et d'appareils* pour l'enseignement de la physique et de la chimie à l'école primaire, cours destiné seulement au corps enseignant du degré supérieur.

Lieux, dates et heures des cours

Porrentruy : mercredi 28 novembre 1956, à 14 heures : Projection fixe au collège primaire, salle de M. Christe ; Cours de physique à l'Ecole Normale, salle du rez-de-chaussée.

Saignelégier : jeudi 29 novembre 1956, à 14 heures au Collège.

Delémont : vendredi 30 novembre 1956, à 14 heures. Projection fixe en l'Aula du nouveau collège ; Physique : salle de physique du nouveau collège.

Moutier : mercredi 5 décembre 1956, à 14 heures : Projection fixe en l'Aula de la nouvelle école primaire ; Physique en l'Aula du nouveau collège secondaire.

Saint-Imier : jeudi 6 décembre 1956, à 14 heures : Projection fixe au Cercle de l'Union, 6, rue du Collège ; Physique à la Salle des Rameaux, 6, rue du Midi.

Bienne : vendredi 7 décembre, à 14 heures : Projection fixe en l'Aula du collège Dufour ; Physique au collège Dufour-ouest, salle No 15.

Directeurs des cours : MM. les inspecteurs scolaires.

Programme :

La projection fixe au degré inférieur par MM. Dr Edm. Guéniat, dir. Ecole Normale, Porrentruy, et G. Cramatte, maître à l'Ecole d'application, Porrentruy.

Introduction :

1. L'appareil de projection ;
2. Le film fixe, le diapositif ;
3. Les installations de classe ;
4. L'utilisation de l'appareil photographique ;
5. Montage de clichés 5 × 5 cm.

Les participants au cours sur la projection sont priés de se munir d'une paire de ciseaux, d'un petit pinceau, d'un chiffon de fil, d'un godet à eau et d'une éponge.

Ils auront à verser chacun une contribution financière d'environ fr. 3.— pour couvrir les frais d'achat du matériel et de clichés qui resteront leur propriété.

Démonstration d'instruments et d'appareils pour l'enseignement de la physique et de la chimie à l'école primaire présentée par MM. Michel Ray, inspecteur scolaire du canton de Vaud, et Hermann Rochat, maître primaire supérieur à Chexbres.

Un des buts de la démonstration est de guider le maître en simplifiant sa tâche, d'éveiller la curiosité des jeunes en leur donnant le minimum de connaissances scientifiques dont personne ne saurait se passer actuellement.

Prière aux participants qui les possèdent, d'emporter avec eux les deux volumes : « A la découverte des sciences » par Michel Ray. On pourra se procurer cette œuvre à la séance de démonstration.

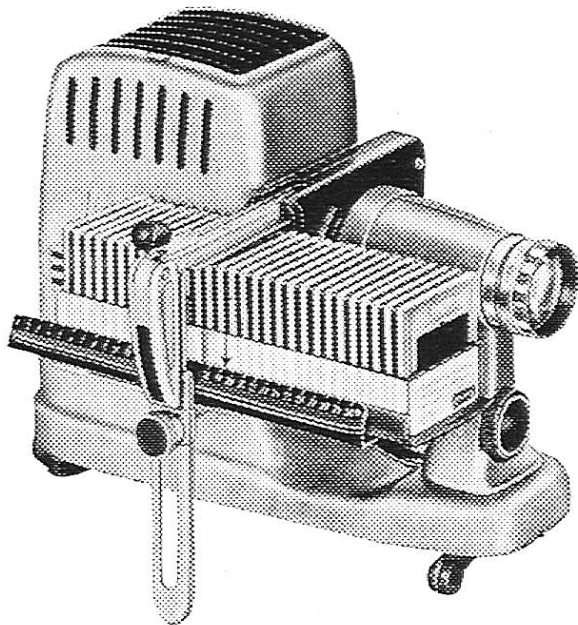
Remarques générales. On est prié de choisir le lieu du cours le plus rapproché. Les frais de déplacement seront remboursés. Nous comptons sur la présence de tous nos collègues.

Les commissions d'écoles sont tout particulièrement invitées à se faire représenter aux cours.

Au nom de la Commission jurassienne des cours de perfectionnement :

Le président : A. Berberat.

Le secrétaire : M. Fromaigeat.



**DU LUNDI 26 NOVEMBRE
AU SAMEDI 1er DÉCEMBRE 1956**

EXPOSITION

Liesegang

la marque centenaire

**EPIDIASCOPES
DIASCOPES FANTAX
» NEO-DIAFANT**

pour clichés 5 × 5 - 7 × 7 cm.
avec leurs accessoires

Agrandisseurs 24 × 36, 6 × 6, 6 × 9, 10 × 12,5 cm.

Photo-
Rich
-Ciné
Projection

Dans le cadre de cette exposition vous pourrez voir et entendre les projecteurs ciné sonore 16 mm. à son optique et magnétique.

Prix à partir de Fr. 2200.— impôt compris

Entrée libre - Démonstrations

LAUSANNE - 3, rue de la Grotte

Vos imprimés

seront exécutés avec goût par l'

**IMPRIMERIE CORBAZ S. A.
MONTREUX**

Magasin et bureau Beau-Séjour 8

Téléphone permanent 22 63 70

POMPES FUNÈBRES
OFFICIELLES DE LA VILLE DE LAUSANNE

Transports en Suisse et à l'étranger. Concess. de la Sté Vaud. de Crémation

Ecole Pratique Emile Blanc

Place Bel-Air 4

LAUSANNE

Tél. 22 22 28

STÉNO-DACTYLOGRAPHIE
BRANCHES COMMERCIALES - LANGUES

Placement gratuit des élèves

Ouverture du Cours Ecole: 10 janvier 1957 à 14 heures



LES RETRAITES POPULAIRES ASSURENT LES JEUNES AUX MEILLEURES CONDITIONS.

Educateurs! INCULQUEZ A VOS ÉLÈVES LES NOTIONS DE PRÉVOYANCE QUI LEUR PERMETTRONT DE METTRE LEURS VIEUX JOURS A L'ABRI DU BESOIN.

CAISSE CANTONALE VAUDOISE DES

RETRAITES POPULAIRES

subventionnée, contrôlée et garantie par l'Etat

SIÈGE: Av Ruchonnet 18, LAUSANNE

Partie pédagogique

ENTRETIENS COOPÉRATIFS DE CHEXBRES

les 27 et 28 octobre 1956

Chaque année, les coopérateurs se réunissent à Chexbres pour y méditer un problème important. Ce forum étale ses débats sur un week-end entier.

Les années précédentes, la famille, la femme, furent les thèmes étudiés.

Cette année, l'ENFANT EN AGE SCOLAIRE fut proposé aux participants suivants : M. Balmer, professeur à l'École Normale de Porrentruy, M. le Chanoine Dayer, Recteur du Collège de St-Maurice, M. Ischer, Directeur des Etudes Pédagogiques à Neuchâtel, M. Jotterand, Directeur de l'Enseignement Primaire de Genève, M. Junod, Professeur au Collège de Genève, M. W. Perret, Directeur de l'Office cantonal neuchâtelois des mineurs, M. S. Roller, Directeur des Etudes Pédagogiques à Genève, M. J.P. Guignet, instituteur, Rédacteur du journal de la Ligue suisse pour l'Éducation Nouvelle.

Madame R. Lebel, de Lyon, et M. Stammelbach, de Lausanne, firent deux causeries d'introduction.

Devant quelque 80 personnes un long forum, présidé admirablement par M. C.H. Barbier, conduisit chacun à donner sa part de lumière sur le problème, tant discuté ces temps, de l'écolier.

Le journal « Coopération », No 46 et « Le Coopérateur suisse », Nos 45 et 46 ont publié les débats. J'y renvoie le lecteur.

J. P. Guignet

EXAMENS CIVIQUES DES RECRUES

Les 2 et 3 novembre écoulés, les experts d'arrondissement des examens civiques des recrues, ont tenu leur conférence annuelle à Genève, sous la présidence de M. Fritz Bürki, expert en chef. Au cours d'un dîner généreusement offert par le Conseil d'Etat du canton de Genève, M. le conseiller d'Etat et conseiller national Alfred Borel a souhaité la bienvenue à ses hôtes et s'est réjoui de l'heureuse contribution qu'ils apportent au perfectionnement des principes et de la méthode de l'éducation nationale. MM. Bürki, Chantrens, expert en chef-adjoint, et Duchemin, expert du 1er arrondissement, ont remercié l'orateur de ses précieux encouragements.

Erratum

La rectification parue dans l'Éducateur du 17 novembre concernant la lettre e) de la page 878 (curieux calculs) n'est pas exacte. Le nombre qu'il faut multiplier par 9 et ses multiples 18, 27, etc. est 12 345 679 (le chiffre 8 est de trop !...). Les produits sont alors ceux que donne la page 878.

James Mivelaz

LA POÉSIE DE LA SEMAINE

Pouz Noël

LES SOULIERS

*Les souliers que tu déposes
 Au coin de l'âtre qui luit,
 S'empliront, quand vient minuit,
 De gâteaux, de jouets roses.*

*Mais, dès ton réveil joyeux,
 Tu te souviendras, sans doute,
 Des sans-foyer, de tous ceux
 Que Chalande oublie en route...*

*A ceux qu'un destin cruel,
 Si tôt décourage ou blesse,
 A ceux-là dont la Noël
 Est sans rires ni caresses,*

*A ceux dont le cœur a froid,
 Donne ton cœur, donne encore !
 Le Sauveur que tous implorent,
 S'est jadis donné pour toi.*

Henry Spiess (Simplement)

LA CANTILÈNE DU PETIT ANE

(fragment)

*Petit ânon, petit mignon,
 Toi qui soufflas sur la crèche,
 J'aurais voulu te connaître.*

*Étais-tu gris, tel que souris ?
 Étais-tu brun, ou bien beige ?
 Ou peut-être blanc de neige ?*

*J'aurais passé, comme un collier,
 Mes bras autour de ta tête...
 J'aurais voulu te connaître.*

*Te caressant, te câlinant,
 J'aurais dit dans ton oreille :
 « Permits, qu'avec toi je veille... »*

*J'aurais baisé l'Enfant Jésus,
Écouté le chant des anges,
Chantant bien haut ses louanges.*

Renée Dubois (Entrez Noël et nous restez)
Dès 6 ans.

NATIVITÉ

*Aujourd'hui Jésus est né.
Le bœuf lui lèche les pieds
De sa bonne langue rèche.
Aujourd'hui Jésus est né,
Et l'âne est tout étonné
De voir ce joli bébé
Couché dans sa crèche.*

Pernette Chaponnière (Vingt Noëls pour les enfants)
Dès 5 ans.

JÉSUS EST NÉ

*Jésus est né dans l'étable,
Tout près de l'âne aux grands yeux,
Près des vaches vénérables
Et du chat mystérieux.*

*Jésus est né pour qu'on l'aime.
C'est notre meilleur ami.
Aimons-le comme il nous aime,
Jésus est né cette nuit !*

Henry Spiess

Dès 6 ans.

AUTOUR DE LA CRÈCHE

*Si j'étais petit berger
Gardant troupeaux dans les prés,
Je prendrais mon chalumeau
Pour bercer l'Enfant nouveau ;
Et mes airs seraient si tendres,
Que Jésus pourrait m'entendre
Sans qu'il ait à s'éveiller...
Si j'étais petit berger,
Gardant troupeaux dans les prés.*

Germaine Duparc
(paru dans l'Éducateur du 15 novembre 1947)

Dès 5 ans.

LECTURES GÉOGRAPHIQUES

JAPON 1953

Surpopulation. — Il suffit de traverser une grande ville comme Tokyo, dont la population est évaluée à 5 400 000 habitants, pour comprendre que tous les problèmes, en Extrême-Orient et singulièrement au Japon, sont déterminés par la question démographique.

Les peuples prolifiques suivent, sans le vouloir, le rythme de la nature qui fait mille petits poissons pour, en définitive, en conserver un seul. Les Japonais ont tiré les leçons et les bénéfices de la biologie, de la médecine, de l'hygiène. Ils ont un grand nombre d'enfants ; ils ont entrepris de les sauver et de les faire vivre. Il en est résulté un surpeuplement que l'Occident imagine mal.

Il existe, au Japon, cinq villes dont la population se chiffre entre un et six millions, soixante villes qui comptent de cent mille à un million, plus un nombre infini de bourgades et de grands villages. Pendant des heures, le voyageur du train ou de l'auto passe d'une agglomération à l'autre sans jamais avoir le sentiment de la solitude champêtre. Dans la montagne, certes, il trouvera une telle solitude. Mais, à tout moment, reparaissent les petites maisons de bois à toit de chaume ou de tuiles ondulées. La nuit, du bateau qui traverse la Mer Intérieure, on aperçoit partout des feux : ce sont des villes grouillantes, éblouies de réclames lumineuses, selon la mode américaine ou plutôt universelle. Toute île est habitée, toute place est occupée, toute parcelle de terre cultivable est cultivée. Car il s'agit de trouver de la nourriture pour cette fourmilière prodigieuse. Et si la nourriture n'est pas produite et distribuée, quelles ne seront pas les conséquences ?

A cette occasion qui prend le caractère d'un obsédant cauchemar, les militaires et les ambitieux ont proposé les solutions ordinaires de la violence. Ils ont rêvé d'une immense entreprise de peuplement. Cette rêverie a précipité le Japon dans une suite de guerres où il a certes remporté des succès, mais qui se sont terminées par une cruelle et coûteuse défaite. Que va faire ce Japon qui regorge ainsi d'humanité ?

* * *

Nourriture. — Le peuple japonais mange peu de viande. Même dans la montagne, on ne voit pas de troupeaux : l'herbe est dure et peu propre, paraît-il, au pâturage. On mange du mouton dans les hôtels, on ne voit jamais de troupeaux de moutons. Les bœufs sont au travail le jour et la nuit à l'étable. On aperçoit, ici et là, une chèvre ; on n'en voit pas de troupeaux qui ont, dans les pays d'Islam, fait partout le désert en dévorant les jeunes pousses des arbres. Les petites fermes ont des poulaillers. On ne voit pas d'élevages notables. Et pourtant les œufs ne sont pas rares.

Le poisson, les fruits et les légumes permettent de subsister à ce peuple besogneux. Le poisson est mangé frais ou séché. Il faut voir les boutiques où se vend le poisson sec. Là comme ailleurs, apparaît le goût des Japonais pour la disposition et l'ornementation. Les petits poissons

secs, le plus souvent recouverts de cellophane, sont disposés dans des boîtes de vannerie où ils forment des rosaces, des éventails, des fleurs, des gerbes.

Somptueux sont les étalages des fruitiers. On y aperçoit, à l'automne, grande profusion de légumes. La pomme de terre est rare, mais la patate douce abonde. Le passant admire des choux extraordinairement gras et blancs, des salades charnues, tendres, d'un vert engageant. Les carottes sont géantes et les navets n'ont pas moins de cinquante centimètres de long. Puis s'étagent les paniers de fruits, les mandarines sans pépins, les kakis éclatants. Enfin le riz, qui est la base de l'alimentation.

La rizière occupe le fond des vallées et les plaines, partout où l'irrigation est aisée. Parfois, si l'eau est à portée, la rizière monte, marche par marche, à flanc de coteau. Les cultures maraîchères se développent sur une terre noire et profonde, copieusement fumée par les déchets de la vie et les engrais chimiques.

* * *

Problèmes agricoles. — Depuis la dernière guerre mondiale, il a été procédé à un partage des terres. C'est une mesure de sagesse : la paysannerie, au Japon, représente le 45 % de la population, soit près de la moitié. Ce partage n'a toutefois pas touché les forêts qui couvrent les régions montagneuses. Il existe encore, paraît-il, des propriétaires de latifundia. La réforme agraire a peut-être épargné au Japon de graves phénomènes révolutionnaires.

La terre est cultivée, aimée, préservée depuis des siècles. Les paysans emploient non seulement les engrais chimiques, mais les fumiers soigneusement conservés et mûris. Les Japonais ont peu de bestiaux. C'est donc le fumier humain qu'ils utilisent surtout, et les tinettes cylindriques, de bois, sont chariées sans arrêt du village aux champs.

La motoculture fait peu de carrière dans une campagne divisée en menues parcelles. Elle est en somme inexistante. Les paysans travaillent sans cesse, avec quelquefois le bœuf comme auxiliaire, et des instruments qui semblent vieux comme le monde. J'ai même remarqué une houe à long fer ; cela donne la mesure de l'humus, en général très profond.

* * *

Le village. — Le village n'est certes ni sale, ni improvisé ; il fait souvent penser à un village d'opéra-comique, avec ses maisons ornées, sous le toit débordant, par des colliers de navets blancs, des chapelets de kakis, des guirlandes de maïs. En général ces maisons se ressemblent ; elles marquent peu de tendances à la diversité, à la fantaisie personnelle.

Le village n'est pas dominé par une église, mais par un campanile de fer portant la cloche d'incendie. La chance d'incendie n'est que trop grande ; elle est plus grave pour ces petites maisons que le péril du tremblement de terre, et aussi grave que le typhon. Le temple est bas, peu visible, marqué, de loin, par son portail souvent peint de rouge vif et par lequel s'ouvre le jardin. Les cimetières, nombreux, montent en étage sur la colline ; eux aussi empiètent sur la terre cultivable.

On ne traverse pas un village de quelque importance sans apercevoir

l'école. Elle dispose toujours d'un large terrain de jeu et de sport. Les écoliers sont nombreux ; il y a peu d'analphabètes.

La publicité s'est installée sur les collines avec ses panneaux violemment coloriés, comme partout, hélas ! Par chance, le caractère sino-japonais est ornemental. On préférerait toutefois qu'il ne se manifestât pas dans la nature.

Les femmes travaillent beaucoup, surtout les vieilles. On ne les voit pas, sans peine, employées à des besognes épuisantes comme de damer les routes en réfection ou de porter de lourds fardeaux. Elles ont un pantalon noir, un tablier blanc noué dans le dos et un fichu noué sur la tête courbée vers la terre exigeante.

Partout sèchent les nattes qui assurent la propreté des maisons ; elles représentent en outre une mesure de superficie : le tatami.

Partout aussi, s'inclinent dans le vent la houppe de ces roseaux qui ne sont pas de vrais roseaux, mais qui ornent tant d'estampes, tant de tapisseries.

Dès que l'on s'éloigne du village, on aperçoit les vergers prodigieusement chargés de fruits : mandarines, oranges, citrons, kakis. Aux arbres et arbustes, sont souvent noués de petits papiers : les uns sont des ex-voto, les autres des horoscopes achetés dans une boutique ; ils sont tout de suite abandonnés s'ils sont jugés défavorables.

Caractères du peuple. — Ce qui frappe dans le comportement du peuple japonais, c'est sa prodigieuse vitalité. Est-ce à dire qu'il fasse grand bruit, qu'il grouille en piaillant, comme les multitudes chinoises de Hong-Kong ? Non, certes. Il travaille avec calme, n'élève presque jamais la voix, évite les voitures au millimètre près par un insensible mouvement des reins ou de l'épaule, et se rend à ses affaires sans précipitation, mais d'un mouvement continu, régulier, comme celui des gouttes d'eau dans une rivière ou des globules de sang dans un vaisseau.

Ce peuple immense, s'infiltrant partout dans les cités, dans la nature, sur l'eau des ports, se comporte en toutes choses avec une dignité qui, à certains moments, ressemble à l'indifférence. Il rit peu. Il n'étale pas sa misère, quand il est misérable. Il a vu beaucoup d'étrangers et ne s'étonne de rien. Il est exceptionnel de rencontrer un type de jeune homme qui évoque en quoi que ce soit notre gavroche.

Les jours de fête, on verra les familles promener les petites filles aux kimonos éclatants, on entendra crépiter d'innombrables pétards, des ballons s'envoleront dans le ciel assez peu enfumé. Tout cela se passera sans houles et sans phénomènes paniques. Les manifestations politiques elles-mêmes se déroulent dans un calme et dans un silence presque effrayants, au jugement des spectateurs occidentaux.

Dans la rue. — Dans les banlieues, les bourgs, les villages, les magasins se pressent le long des ruelles étroites ; ils sont presque tous propres et bien pourvus. Les nourritures, les tissus, les faïences, les fagotins des bois à brûler sont disposés toujours avec ordre et, le plus souvent, avec goût. On trouve aussi, en abondance, et même dans les quartiers pauvres, des bibelots, des jouets, des bonbons, des lanternes, des riens aimables et enluminés avec art. S'il fait beau, les enseignes bariolées flottent au

gré des brises. S'il pleut, on déploie ces parapluies de couleur qui entourent le promeneur d'une large zone de sécurité.

Les hommes, à de très rares exceptions près, portent le costume occidental. On voit encore le kimono brun foncé. Naturellement, on rencontre des bonzes au crâne rasé et à la robe sévère. Les enfants sont presque partout parés de couleurs vives. Les femmes, quand elles renoncent au kimono, ce en quoi elles ont grand tort, portent le vêtement occidental, plus souvent encore, dans le peuple, un pantalon noir et un chandail. On voit des enfants partout.

Les Japonais continuent de porter leurs bébés attachés à leur dos ; ils ne crient presque jamais. Si tant d'enfants vivent dans la rue, c'est, assurément parce qu'on ne peut fermer les portes, faites de planches et de papier. Les mamans, d'ailleurs, n'osent pas laisser leurs nourrissons au logis par crainte de l'incendie.

Si la foule fait assez peu de bruit, somme toute, dans les grandes villes, les avertisseurs des autos mènent grand vacarme. Les haut-parleurs accrochés aux édifices, ou juchés sur des camions de publicité, débitent cette musique internationale, hurlante, barbare, qui n'a plus de sens pour personne.

Les journaux. — Les journaux japonais représentent, à l'heure actuelle, une des puissances du pays. Leur diffusion est énorme : un journal comme le « Yomiuri Shimbun » tire à 3 220 000 exemplaires pour Tokyo et sa région et à peu près 4 000 000 d'exemplaires si l'on compte les éditions de province. Or ce journal n'est pas le seul quotidien.

J'ai visité l'immeuble de ce journal ; il y règne une activité fiévreuse. Les salles de rédaction comportent un nombre infini de tables devant lesquelles s'évertue un peuple de rédacteurs. Je suis allé voir, naturellement, les ateliers de composition. Le nombre de caractères est de nature à déconcerter les typographes de nos pays. Les rotatives sont nombreuses et roulent jour et nuit.

Il y a peu d'illettrés ; les journaux sont lus par de grandes multitudes ; ils ont de ce fait un grand rôle et de grands devoirs. La publicité, là comme ailleurs, confirme son empire. Les journaux donnent à la photographie une place non médiocre. Mais ils n'ont pas encore été touchés par la funeste pratique des « tourne » qui oblige le lecteur à chercher, laborieusement, dans la suite des feuilles, la suite, puis la fin de l'article dont il a commencé la lecture.

Route et rail. — Les routes sont toutes trop étroites pour le trafic vertigineux qu'elles doivent supporter. Sur le littoral est elles courent à flanc de coteau, tournent sans fin, franchissent des ponts, des tunnels innombrables. Elles passent au-dessus des rizières sur des digues peu larges et presque toujours sans garde-fou. Les voitures circulent à gauche, comme en Angleterre et dix par minute, le voyageur français a le sentiment que le croisement et le doublement ne se feront pas sans dommage. Or tout se passe au millimètre près et les accidents sont rares.

Les gares, en certaines directions, se trouvent envahies par des foules immenses qui campent sur place, avec leurs bagages et leurs enfants, et qui dorment là ou qui mangent ce que l'on appelle chez nous des

« casse-croûte » et là-bas des « bentos ». Sur nombre de lignes on a supprimé la première classe. Je ne crois pas que ce soit dans un dessein de démocratisation, car sur les lignes les plus fréquentées, celles du centre par exemple, les premières classes sont conservées et d'ailleurs confortables. Les voitures de seconde sont parcourues sans cesse par des filles qui portent des paniers pleins de fruits et de douceurs. On trouve au wagon-restaurant, une cuisine internationale qui ne saurait faire oublier l'excellente cuisine japonaise.

Un hôte convié à un repas. — Les Japonais ne reçoivent presque jamais chez eux les hôtes qu'ils entendent honorer : ils les invitent à l'hôtel (yadoya), soit, le plus souvent, dans une « chaya » ou maison de réception et de restaurant.

L'hôte sorti de voiture, traverse un beau jardin orné de lanternes de pierre, d'arbustes fleuris, de pierre travaillées, sur lesquelles il chemine pour ne point souiller ses chaussures. Il devra, d'ailleurs, dès le seuil, abandonner ses souliers. Au Japon, on a, chaque jour dix raisons impérieuses de se déchausser. Le voyageur prend alors une des nombreuses paires de sandales qui l'attendent là et il considère avec curiosité les dames à kimono qui vont l'aider à quitter les plus lourds de ses vêtements.

Guidé par l'amphitryon et par l'escorte des dames à kimono, l'hôte suit de longs corridors, dont les cloisons sont en papier et en bois fort léger, jusqu'à la pièce où se donne le repas. Elle est souvent la plus spacieuse et bien retranchée des autres salles de la maison. Le silence y est parfait. Un seul bouquet, mais disposé avec un art incomparable. La table est fort basse et le convive lui-même plus ou moins accroupi. Autour de la table, noire, impeccablement laquée, des coussins plats. S'il fait froid, entre les coussins sont disposés des braseros nommés « hibachi » et qui dispensent une chaleur douce, sans la moindre odeur.

Naturellement, nul ne doit être pressé. Le festin va se dérouler selon des rites très anciens et que l'on peut respecter, car ils préparent une digestion tranquille. Les invités trouvent devant eux un étui de papier contenant des baguettes neuves, en bois simple. Ils n'ont qu'à les séparer, car le bois n'est pas fendu jusqu'au bout et à les poser sur un porte-couteau, en général en céramique et fort plaisant. Le repas terminé les baguettes sont jetées ou plus probablement brûlées. Alors les servantes, avec leurs kimonos luxueux et leurs obis brochés d'or et d'argent, apportent les plateaux chargés de coupes dans lesquelles est préparée la nourriture de chaque convive. Les convives reçoivent d'abord une corbeille de vannerie contenant une petite serviette trempée dans de l'eau chaude et essorée. Ils peuvent se l'appliquer sur le visage et s'en froter les mains ; pratique fort agréable.

Cuisine japonaise. — Je considère la qualité de la cuisine comme un des signes caractéristiques d'une civilisation. La cuisine japonaise est raffinée. Elle surprend d'abord l'étranger ; elle a bien des chances de le conquérir.

Le repas commence, en général, par des tranches de poisson cru que l'on trempe, une par une, dans une cupule de sauce au soja à laquelle

on peut incorporer tel ou tel condiment, par exemple le raifort. La nourriture est ferme, savoureuse, riche en protéines et en vitamines. Elle se présente ornée de deux ou trois brins de quelque herbe odorante et comestible.

Alors se succèdent des récipients qui ne sont ni des assiettes ni tout à fait des bols et où l'on trouve des soupes au poisson, des pâtes, des légumes mal analysables, sauf pour un palais exercé, puis de grosses crevettes frites, puis de nouveau du poissonnet, pour finir, le riz traditionnel, des douceurs, des fruits.

De moment en moment, la servante agenouillée près de l'hôte lui verse, dans une coupe minuscule, le fameux « saké », alcool de riz plus fort que le vin, moins riche que nos eaux-de-vie et qui se boit chaud. On l'apporte dans de petits flacons de porcelaine qu'on pose non sur une soucoupe, mais dans un cylindre laqué qui tient longtemps la bonne chaleur.

Parfois la compagnie se transporte dans une pièce spéciale et se dispose autour d'un foyer situé en contrebas et au-dessus duquel une marmite de friture est suspendue par une longue crémaillère ouvragée. Un spécialiste prépare, devant les hôtes, des fritures de crustacés, de poisson et même de bananes que l'on passe d'abord dans une légère pâte de farine et que l'on nomme « tempura ».

Parfois aussi, on prépare, sur la table du festin, un plat de viandes et de légumes, que l'on fait cuire sur un réchaud et où chacun des convives, sans se presser, plonge les baguettes et prend ce qui lui plaît ; c'est le « sukiyaki ».

Si la saison est rude, on trouve, sous la table, un caniveau où des braseros entretiennent une température extrêmement agréable pour les pieds déchaussés.

Les danseuses : les geishas. — Parfois le repas achevé, on voit arriver les geishas. Leur coiffure, naturelle ou postiche, est celle que l'on admire sur les vieilles estampes. Elles portent des bijoux, des habits somptueux, des colifichets délicats. Elles sont fardées comme les acteurs. Les unes chantent ou jouent de quelque instrument ; le « samisen » est une sorte de guitare à long manche à cordes, dont on tire, au moyen d'une large plectre, des sons étranges ; le « koto » est comparable à un luth fort long, disposé à plat sur le sol, et dont les cordes, pincées ou grattées, rendent parfois une sonorité comparable, mais pas toujours, à celle du clavecin.

Alors les geishas dansent. L'éventail, manié avec grâce, joue un rôle. Les mouvements ont peu d'ampleur et d'une extrême décence. La danse est plutôt une pantomime et retrace quelque histoire. La geisha prend, parfois, un masque pour représenter tel ou tel personnage classique.

Maisons de thé et cérémonie du thé. — Dans les maisons de cette sorte, on peut assister à la cérémonie du thé. Elle s'accomplit dans une petite chambre, à peine éclairée. La jeune fille qui officie a l'air d'une prêtresse. Elle est surveillée d'ailleurs, et de près, par une matrone qui a un rang dans la hiérarchie. C'est une école de lenteur, de patience et de soin. Le thé vert, mesuré avec précision, est battu dans l'eau chaude au

moyen d'une brosse assez semblable à un blaireau de coiffeur, mais qui est obtenu par la division d'un bambou en filaments fins comme des poils et curieusement recourbés à l'extrémité. La purée de thé vert ainsi préparée est offerte à l'hôte dans un bol de faïence presque toujours lourd, et précieux. Le thé de la cérémonie doit être riche en alcaloïde, car pris dans la vesprée il a bien des chances de priver tout à fait de sommeil le voyageur non prévenu. Chaque prise ne comporte, il faut le dire, que quelques gorgées.

Il existe des écoles où les jeunes prennent des leçons vues de la cérémonie du thé. L'art de plier la petite serviette de soie brillante et colorée ne s'apprend pas en une minute. La cérémonie du thé représente fort bien ce que j'appellerai un « mystère » national.

L'art des jardins. — Les jardins entourent les temples, les couvents, le palais, certains clubs universitaires, les maisons de thé, les restaurants, les hôtels purement japonais. Nombre de maisons rustiques ont un petit jardin fleuri et parfois de façon touchante : il me souvient d'avoir aperçu un pied de chrysanthèmes abrité des ondées et du vent par un parapluie. Ainsi fait l'homme du peuple qui a peu de terre et peu de place. Mais il est des jardins exemplaires.

Le bon goût du peuple japonais se manifeste particulièrement dans l'ordonnance des jardins. Ils marient admirablement la rocaille, les verdure et les fleurs.

L'automne est, au Japon, resplendissant pour le promeneur. Les érables sont admirables : leurs feuilles écarlates, même à terre, dessinent de capricieuses estampes. L'or des ginkgo-bilobas éclaire le décor que les conifères au dessin retors pourraient assombrir. Les massifs sont riches et variés. Le parterre est parfois d'herbes, mais le plus souvent, de mousses précieuses. Les cosmos, les cannas, les dahlias, les hortensias fleurissent encore au mois de décembre et se mêlent aux chrysanthèmes. Dans les buissons bien formés apparaissent des baies rouges qui ressemblent à celles du houx.

L'eau ne manque jamais ; il y a des bassins, des miroirs d'eau, des cascades. De gros cyprins rouges et blancs, tachés avec art, dirait-on, nagent paresseusement dans le fluide laiteux. On passe d'une rive à l'autre sur des pierres harmonieusement disposées. Les ponts sont parfois de bois et alors arqués et laqués. De place en place, se dressent des lanternes de pierre qui seront éclairées de nuit. Parfois se dresse un temple en miniature, gardé par de petites figures qui représentent le renard, animal redouté et respecté, génie de cet étrange pays.

BIBLIOGRAPHIE

L'Agenda de poche suisse 1957 (70e année) constitue une réussite en son genre et convient à chacun. 200 pages, français-allemand, 11,8 × 15,7 cm. Exécution moderne, couverture plastique noir avec deux poches latérales. Brochure spirale. Crayon. Prix : 4 fr. 90. Impression et édition : Buehler & Cie, Berne. En vente dans toutes les librairies et papeteries.

Ecole normale du canton de Vaud

ANNÉE SCOLAIRE 1957-1958

L'Ecole normale recevra des élèves dans toutes ses sections au printemps 1957. Le concours d'admission aura lieu aux dates suivantes :

Examens médicaux et épreuves écrites :

du lundi 28 au mercredi 30 janvier 1957.

Epreuves orales :

dans la semaine du 25 février au 2 mars 1957.

Les inscriptions sont reçues par le Directeur de l'Ecole normale dès le 1er décembre 1956 et jusqu'au lundi 14 janvier 1957.

Un prospectus indiquant les conditions d'admission sera adressé aux personnes qui en feront la demande au secrétariat de l'Ecole normale, place de l'Ours à Lausanne.

Votre musique

chorale pour votre classe et vos sociétés

Chants d'enfants

instrumentale pour tous les instruments

Vos disques

Classique - Chansons - Danses - Diction - Théâtre - Série de documents sonores préparée spécialement pour le corps enseignant

Vos flûtes

Beau choix de flûtes KUNG

Toute la littérature pour cet instrument

à la Maison de la Musique

AU MÉNESTREL

A. Fauquex

15, quai de l'Île Téléphone 24 96 77
Genève

Tricotages
et sous-vêtements de qualité

Weith
R. DE BOURG
LAUSANNE

Envois à choix



AURORE

Ecole d'institutrices

de jardinières d'enfants

fondée en 1926

Classes enfantines



Techniques modernes d'enseignement

Dir.: Mme et Mlle LOWIS
ex-prof. Ecole Normale, diplômées Université
rue Aurore 1, Lausanne Tél. 23 83 77

6 Bibliothèque
Nationale Suisse
B e r n e

J. A. — Montreux



Pour toutes vos opérations
bancaires adressez-vous à

LA SOCIÉTÉ DE
BANQUE SUISSE

GENÈVE LAUSANNE
NEUCHÂTEL LA CHAUX-DE-FONDS
LE LOCLE NYON AIGLE MORGES

Capital et Réserves Fr. 268 millions

Pour les membres S.P.R.

NOUVEAU! Sur désir, grandes
facilités de paiement. Prière de présenter sa carte de
membre lors d'un achat, les demandes de
rabais tardives ne pouvant être prises en
considération.

Les nouveaux avantages Pfister :
remboursement des frais de voyage pour
un achat d'au moins 500 fr. - entrepôt
gratuit - garantie contractuelle de 10
ans - échange de vieux meubles.

**5 %
de
rabais
chez**

Lausanne - Genève - Neuchâtel -
Berne - Bâle - Zurich - Winter-
thour - St-Gall - Bellinzona -
Zoug - Lucerne - SUHR p. Aarau

Que vous habitiez n'importe où,
notre service de la clientèle est
toujours à votre entière dispo-
sition !

Pfister-Ameublements
S. A.



Kennezi-Lithinée
Eau de table de 1^{re} ordre
* Digestive *

396

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables

Educateur : **André Chabloz**, Lausanne, Clochetons 9

Bulletin : **G. Willemin**, Case postale 3, Genève-Cornavin

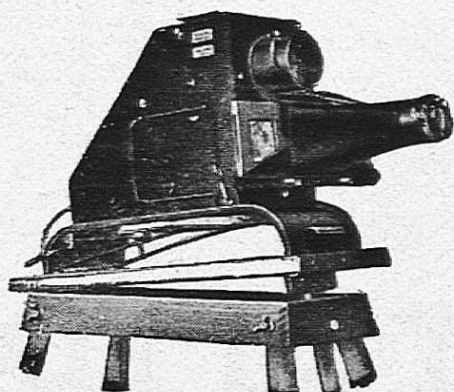
Administration, abonnements et annonces :

Imprimerie Corbaz S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98

Chèques postaux II b 379

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 13.50 ; Etranger Fr. 18.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique



Notre maison est spécialisée (depuis 1896) dans la livraison aux écoles, instituts, hôpitaux, universités, paroisses, etc., de projecteurs et

Epidiascopes

Obtention rapide et gratuite, par nos soins, de la dispense des droits de douane et de l'exonération de la taxe de luxe pour commandes passées par écoles et institutions d'état. Pour centres d'éducation privés, exonération des taxes.

Demandez tarif illustré et prix spéciaux au distributeur officiel

PHOTO POUR TOUS S.A.

5, BOULEVARD GEORGES FAVON, GENEVE

Téléphone 26 13 10

(Nous examinons avec plaisir toute demande de paiement en 6, 12 ou 18 mois.)



AURORE

Ecole d'institutrices

de jardinières d'enfants

fondée en 1926
Classes enfantines



Techniques modernes d'enseignement

Dir.: Mme et Mlle LOWIS
ex-prof. Ecole Normale, diplômées Université
rue Aurore 1, Lausanne - Tél. 23 83 77

A l'enseigne de la Lampe Eternelle

vous trouverez
un cadre accueillant



*Un bon vin
et des spécialités au fromage*

E. PAUTEX

Caroline 1

Lausanne

Votre musique

chorale pour votre classe et vos sociétés

Chants d'enfants

instrumentale pour tous les instruments

Vos disques

Classique - Chansons - Danses - Diction - Théâtre - Série de documents sonores préparée spécialement pour le corps enseignant

Vos flûtes

Beau choix de flûtes KUNG

Toute la littérature pour cet instrument

à la Maison de la Musique

AU MÉNESTREL

A. Fauquex

15, quai de l'Île Téléphone 24 96 77

Genève